



> PRESENTATION

Le 28 juin, les membres du Vélo Touriste Voironnais, vous convient à la découverte cyclotouriste du massif de Chartreuse.

2^e Edition du Brevet de Randonneur Voiron-Chartreuse

Après un départ matinal depuis le Domaine de la Brunerie à Voiron et suivant votre choix de parcours, vous pourrez, le temps d'une journée, gravir les cols qui ont fait la renommée cyclo de notre région : Porte, Cucheron, Granier, L'Epine... et découvrir des pentes plus discrètes mais néanmoins redoutables, telles que la montée de Voissant en fin de parcours.

Au gré de votre randonnée, vous pourrez prendre le temps d'admirer des sites magnifiques tels que Saint-Pierre de Chartreuse, la vallée des Entremonts, le lac d'Aiguebelette, la Valdaine, souvenirs assurés...



Venez entre amis, nous vous attendons nombreux et nombreuses. Toute notre équipe de cyclos se fera un plaisir de vous accueillir pour que votre participation à ce 2^e Brevet Randonneur Voiron-Chartreuse reste un souvenir inoubliable.



2^e Edition du Brevet de Randonneur Voiron-Chartreuse

170 km - 145 km - 95 km

Organisée par le



Rens. : 06 42 22 27 25 - 06 85 53 81 84

> PROGRAMME

> Samedi 27 juin 2015

de 15 h à 19 h

Permanences

au Domaine de La Brunerie (ancien CREPS - Flèche BRVC).

> Dimanche 28 juin 2015

5 h 30 : Ouverture des inscriptions

Domaine de La Brunerie

6 h 00 : Premier départ

10 h 00 : Dernier départ

18 h 00 : Fermeture du contrôle d'arrivée

Parking à disposition.

Plateau repas et douche à l'arrivée.

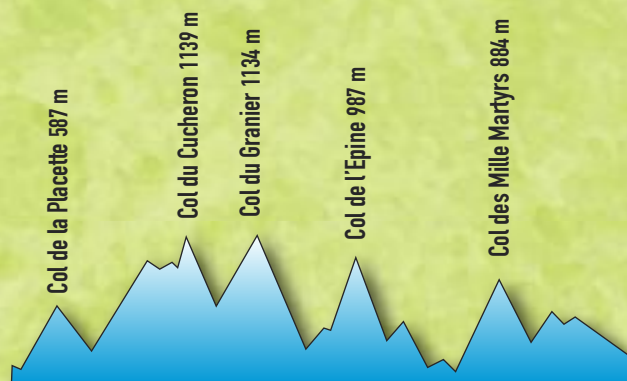
Renseignements : 06 42 22 27 25 - 06 85 53 81 84

<http://velotourismevoiron.voila.net>

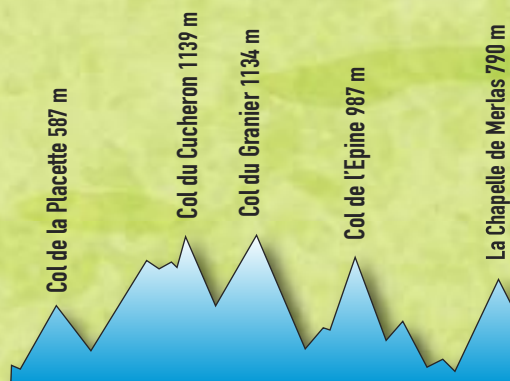
> REGLEMENT

- 1 - Cette randonnée, organisée par le Vélo Touriste Voironnais, se déroule le **dimanche 28 juin 2015**, sous l'égide de la F.F.C.T.
- 2 - Cette randonnée est ouverte à toute personne âgée de plus de 18 ans, ou accompagnée d'un majeur.
- 3 - Horaires des départs :
 - 170 km : 6 h 00 à 9 h 00
 - 145 km : 6 h 00 à 9 h 00
 - 95 km : 6 h 00 à 10 h 00
- 4 - Tout licencié devra présenter sa licence.
- 5 - Chaque participant est considéré en randonnée personnelle et devra se conformer au Code de la route. Le port du casque est fortement conseillé.
- 6 - L'inscription entraîne l'acceptation du règlement.
- 7 - L'engagement est ferme et définitif.

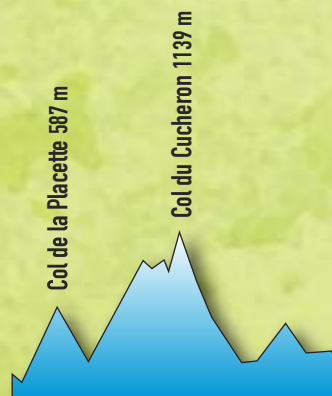
> PARCOURS



PARCOURS 170 km - Dénivelé : 3500 m



PARCOURS 145 km - Dénivelé : 3000 m



PARCOURS 95 km - Dénivelé : 1800 m

> BULLETIN D'ENGAGEMENT

A adresser à :

VELO TOURISTE VOIRONNAIS

35, boulevard Denfert-Rochereau - 38500 VOIRON

Licencié F.F.C.T. : oui non

Nom du club :

N° du club (F.F.C.T.) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / N° licence F.F.C.T.

Parcours choisi : 170 km 145 km 95 km

Conjoint :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / N° licence F.F.C.T.

Parcours choisi : 170 km 145 km 95 km

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Personne à contacter en cas d'accident :

Nom :

Téléphone :

Engagements :

Licencié F.F.C.T. : 9 €

Conjoint licencié F.F.C.T. : 7 €

Non licencié F.F.C.T. : 11 €

A partir du 13 juin : Supplément de 4 €

Confirmation de votre engagement sur le site internet du club.

Possibilité d'hébergement sur le site de départ, contacter :

TREMLIN-SPORT-FORMATION

Domaine de La Brunerie - 38500 VOIRON - Tél. : 04 76 67 04 05